

2012 : Une nouvelle année

2012 : Un nouveau DG

2012 : Une nouvelle convention tripartite

Mais une même obsession : Faire toujours plus avec moins de moyens

Jean Bassères, nommé le 13 Décembre par le premier Ministre, vient de prendre son poste de Directeur Général de Pôle Emploi. Dans la foulée, il a nommé Jean Yves Cribier (ex DR Pôle Emploi Centre), comme DGA/RH.

Le SNU prend acte de cette décision et s'inquiète des premières déclarations de Jean Bassères, au sein de la commission des affaires sociales du sénat et de l'assemblée nationale.

S'il se dit attaché au Service Public, il affirme qu'à moyens constants Pôle Emploi doit encore se transformer. Ainsi, il précise qu'il assurera ce que la Convention Tripartite a fixé : Le redéploiement de près de 2000 agents et agentes issues des fonctions support et de l'encadrement dans les agences polyvalentes et la redéfinition des services offerts par Pôle Emploi, notamment ceux réservés aux entreprises, qui se soldera par plus de services à distance et donc moins d'intervention humaine.

Il fixe le retour à l'équilibre financier, dès 2014, avec une importante réduction des dépenses.

Le nouveau DG indique que l'amélioration des conditions de travail doit être une priorité et, dans le même temps, il affirme que la cible de 60 demandeurs et demandeuses d'emploi est illusoire, tant que le taux de chômage n'est pas au moins égal à 5%.

Cela est pour le moins contradictoire, non ?

Enfin, dans ses premières déclarations, le nouveau DG s'est fixé comme cible prioritaire celle des managers, manageuses et cadres de proximité. Gageons qu'il lui sera difficile de prendre en compte l'épuisement dans lequel cette catégorie de personnel se trouve, tout en respectant sa feuille de route qui impose de redéployer une partie de l'encadrement vers la « production ».

Quant à l'avenir de nos métiers d'indemnisation, de conseil et d'orientation, on peut se poser la question de savoir comment rétablir la confiance en choisissant comme DGA/RH celui qui, dans ses précédentes fonctions, n'a pas fait preuve d'une grande qualité de dialogue social !

Pour le SNU, le personnel de Pôle Emploi est à bout de souffle !!

L'heure du second souffle n'a pas encore sonné, Monsieur le Directeur Général !

La crise continue ses effets dévastateurs avec plus de 30% de personnes sans emploi en trois ans, et cette tendance devrait s'accroître avec cette crise inédite qui n'en finit pas de rebondir !

Si le personnel de Pôle Emploi attend de la confiance, il souhaite avant tout reprendre son souffle, que tous les moyens lui soient donnés pour remplir toutes les missions qui lui sont confiées et que l'amélioration de l'organisation du travail et des conditions de travail soient une des priorités majeures pour 2012.

Pour le SNU, cette séquence qui s'ouvre impose de dresser un bilan des trois années de fusion qui viennent de s'achever. C'est à nos yeux une étape indispensable pour redéfinir les priorités, en vue **de reconstruire Pôle Emploi et le doter de fondations solides et dignes d'un Service Public de l'Emploi, plus que jamais au cœur des principales préoccupations de nos concitoyens et concitoyennes.**